

Le volontariat d'entreprise

Définition

Tout moyen reconnu ou organisé utilisé par une compagnie pour encourager et aider ses employés à mettre leur temps et leurs capacités au service de leur communauté de façon bénévole (Fondation Points of Light).

Historique

Le volontariat d'entreprise trouve ses origines dans la culture anglo-saxonne, où l'on parle depuis longtemps d' « employee involvement » (traduit par « volontariat des travailleurs »). Il s'agit d'un volontariat faisant partie intégrante de la politique du personnel de l'entreprise et qui se preste généralement pendant les heures de travail.

Avec le temps, ce concept s'est progressivement implanté en Hollande, en France, en Suisse, en Belgique, etc.

Responsabilité sociale des entreprises (RSE)

Aujourd'hui, de plus en plus d'entreprises montrent un intérêt pour le volontariat de leurs travailleurs, et s'avèrent désireuses de soutenir cet engagement.

Le volontariat d'entreprise permet en fait aux entreprises d'intégrer le concept de « responsabilité sociale/sociétale des entreprises », concept en vogue devenu incontournable de nos jours.

Ce dernier se traduit comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs partenaires.

En adhérant aux principes de cette RSE, l'entreprise témoigne clairement de sa volonté de ne pas œuvrer uniquement à la maximisation des profits mais aussi de jouer un rôle responsable vis-à-vis de la société. Cette volonté se retrouve d'ailleurs de plus en plus souvent dans les textes fondateurs de l'entreprise à travers une brève description de la mission qu'elle désire remplir dans la société.

Désormais, les entreprises sont jugées non plus en fonction de critères économiques uniquement, mais aussi en fonction de critères sociétaux ou environnementaux.

Plusieurs champs d'action s'offrent alors à elles, dont le volontariat des travailleurs.

Il s'agit d'un moyen très concret de permettre aux collaborateurs de l'entreprise de participer activement à son engagement sociétal à travers des projets qu'elle soutient.

Les possibilités sont multiples : une journée de « bonnes actions » avec tout le personnel, consacrer un nombre défini d'heures au volontariat, proposer aux travailleurs un répertoire des activités volontaires existantes, détacher des travailleurs dans une asbl, ...

En Belgique cependant, la discrétion serait de mise de mise. En effet, selon la revue l'Observatoire (n°49), plusieurs associations soutiennent depuis de nombreuses années une organisation mais ne le crient pas sur tous les toits. Souvent, on considère encore que le volontariat est une affaire purement privée de l'organisation et qu'il est préférable que l'entreprise ne s'en mêle pas. Seules quelques entreprises font du volontariat de leurs travailleurs un élément de leur politique des ressources humaines et le font savoir.

La problématique du volontariat d'entreprise

L'expérience antérieure a montré que ce type de volontariat ne correspondait pas toujours aux besoins du monde associatif. En effet, bien souvent, les entreprises ne mettent leurs travailleurs à la disposition d'organisations que pour une journée, voire parfois une demi-journée.

Difficile alors pour le travailleur de participer à des activités récurrentes ou à de la gestion souhaitées par les associations.

En avril 2011, l'organisation Human Business (HuBu), était interrogée à ce sujet sur une des chaînes radio de la RTFB. Cette organisation propose une plateforme de connexion qui permet aux organisations civiles de communiquer leurs besoins, aux employeurs de créer un programme personnalisé et aux volontaires de sélectionner directement le projet social, environnemental ou culturel de leur choix.

Cette plateforme est née du constat de l'inadéquation entre le concept de volontariat envisagé par les entreprises et les besoins réels et exigences du monde associatif pour faire face à leurs besoins de soutien par des volontaires.

La démarche actuelle du volontariat d'entreprise consiste souvent en un placement d'un grand nombre d'employés par l'entreprise auprès d'une association sur une journée.

Hu-Bu estime que cette méthode n'est pas appropriée, et propose plutôt de créer un réseau d'associations (actives dans divers domaines) autour de l'entreprise, qui communiquent ensuite à cette dernière leurs besoins. Ceci permet, entre autre, aux volontaires de l'entreprise de faire le choix de son volontariat auprès d'une association qui lui convient.

Quels sont les avantages ?

Théoriquement, tout le monde y gagne : les organisations, les travailleurs, et l'entreprise.

L'organisation, souvent en manque de moyens, reçoit un coup de main à travers de nouveaux savoir-faire ou des effectifs supplémentaires. Cette collaboration s'accompagne parfois d'appuis financiers ou d'aide logistique de la part de l'entreprise (matériel informatique, prise en charge de la reproduction des documents de l'association, aide dans l'organisation d'excursion, de repas, de fêtes, etc.).

De plus, la collaboration et la découverte des cultures respectives offrent à l'organisation comme à l'entreprise un enrichissement mutuel important.

Le volontariat permet non seulement le développement, chez le volontaire, de certaines aptitudes pouvant être utiles d'un point de vue professionnel ou personnel telles que le sens de l'organisation, le leadership, la communication, la créativité, le sens de la citoyenneté, la prise de conscience de certains problèmes de société, mais il permet aussi la création de



liens d'amitié et d'estime réciproque entre des personnes d'horizons socio-économiques et culturels différents qui ne se seraient sans doute jamais rencontrées autrement.

Le bénévolat contribue ainsi à la réduction des préjugés et à la cohésion sociale au sein de l'entreprise en permettant à des personnes appartenant à des niveaux de responsabilité différents d'œuvrer ensemble à des objectifs communs.

Il permet, au surplus, d'apprendre à relativiser les difficultés de l'existence et à structurer une partie de son temps libre d'une façon qui ajoute du sens à sa vie. Dans certains cas, cela facilite aussi la transition de la vie professionnelle à la retraite

L'entreprise gagne principalement en visibilité concernant sa politique de responsabilité sociétale, et par la même, une occasion en capital sympathie. De la sorte, elle renforce son image de marque ainsi que sa réputation auprès du public, mais aussi auprès de potentiels futurs employés.

Cela engendre également un surcroît d'identification chez les collaborateurs : travailler pour un employeur socialement responsable induit généralement un sentiment de fierté des collaborateurs.

L'esprit d'équipe est renforcé et des relations plus efficaces au sein de l'entreprise sont instaurées : l'implication dans un projet de volontariat est une manière efficace de susciter des contacts entre les services, les départements, les sites.

Vous êtes responsable d'association ?

Vous avez déjà expérimenté le volontariat d'entreprise et c'était un succès ou un échec ?

Vous ne l'avez pas expérimenté mais vous avez des appréhensions ?

Faites nous part de vos commentaires concernant le volontariat d'entreprise à l'adresse coordination@volontariat.be ou sur www.volontariat.be